

de strychnine, (dont un grain et demi, et moins, peut causer la mort), lors de la dernière attaque du défunt, celle à laquelle il a succombé.

Le 31 à neuf heures du soir, Michel Lemaire a laissé le défunt dans la maison seul avec l'accusé, Sophie Boiscclair et Elize Joutras, se plaignant de mal de cœur et de douleurs dans les jambes.

Elise Joutras nous dit qu'après le départ de M. Lemaire, elle a *rodé* dans la maison et a monté en haut faire sa prière, qu'aux cris de son père elle est descendue, et qu'elle l'a trouvé dans l'état qui vous a été décrit c'est-à-dire dans des convulsions, étant tenu par l'accusé ; que le défunt a demandé à sa femme d'aller chercher M. Lemaire pour avoir le docteur. Sa mère n'y allant pas, l'enfant dit que, puisqu'elle ne voulait pas aller chercher M. Lemaire, elle-même (Elise) y ira. "Ce ne sera rien, dit la mère, attend un peu, il va revenir mieux." Ce ne fut qu'après la troisième demande faite par le défunt que Sophie Boiscclair est allée chercher M. Lemaire, qu'elle n'a pas requis d'aller quérir le médecin. M. Lemaire, éveillé par la famille, se rend chez le défunt qu'il trouve dans l'état que vous connaissez, dans les bras de l'accusé, qui alors voulut lui faire prendre de la boisson.

"Vous n'êtes pas allé chercher le docteur ?" lui demanda le malade.

"Parce que personne ne m'en a parlé, répond Lemaire, mais je vais y aller."

"Tenez le malade, reprend l'accusé, et je vais y aller moi-même."

Après des préparatifs qui paraissent longs à l'accusé, mais dont M. Lemaire n'a pas trouvé la lenteur excessive, l'accusé part et arrive au village chez M. Hart où se trouvaient le Dr. Ladouceur et M. Pothier, venu la veille des Trois Rivières avec l'accusé.

En arrivant il dit au Dr. Ladouceur que Joutras est plus mal ; qu'il a pris un remède qui l'a empiré. Le docteur s'offre d'aller le voir ; mais l'accusé s'y oppose disant qu'il